

ENFANTS NES EN 2023



Rentrée 2026/2027

1^{ère} INSCRIPTION EN CLASSE DE MATERNELLE

Deux possibilités :

- Se présenter en MAIRIE
- Ou envoyer le dossier complet par mail à population@mairie-gassin.fr

A compter du mercredi 1^{er} avril 2026

Documents à fournir, en plus de la demande à compléter

- ☞ *Photocopie du Livret de famille,*
- ☞ *Photocopie des pages de vaccinations du Carnet de santé de l'enfant,*
- ☞ *Photocopie pièce justificative de domicile, (Impôts ou facture récente),*
- ☞ *Pour les parents divorcés, photocopie de l'extrait du jugement de divorce, désignant la personne qui a la garde de l'enfant.*